

Promotion du Sport Santé



ACTION : développer la pratique sportive avec une intention de santé



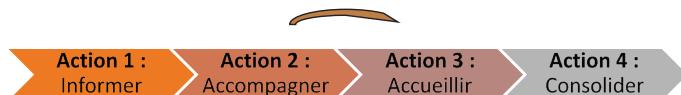
STRUCTURES ÉLIGIBLES : Clubs, CD et CR

La pratique physique et sportive a une fonction indéniable de prévention et de santé publique. La Fédération accorde une importance à l'activité comme vecteur d'amélioration de la condition physique, du bien-être et de la relation aux autres. Elle a pour objet de mettre à la disposition de tous une offre d'activités physiques adaptée, variée, accessible et socialisante, y compris pour les personnes éloignées de la pratique sportive, notamment les personnes atteintes d'une maladie chronique. Le PASS Club se veut une démarche plus qualitative et une plateforme « Sport Santé » impliquant différents acteurs. Il a pour objectifs de rendre plus efficace les actions en direction des personnes ainsi que de donner de la cohérence et de la complémentarité entre les dispositifs et les partenaires, avec comme point de mire une plus grande accessibilité à la pratique sportive pérenne pour tous au sein des clubs sportifs associatifs

Cette action doit permettre de répondre aux engagements fédéraux suivants : L'ensemble de nos actions est en adéquation avec notre pédagogie spécifique de l'éducation par le sport.

A QUOI SERT LE PROJET ?

La stratégie PASS CLUB© et ses actions en 4 phases :



Informer

A court terme : Le parcours d'accompagnement se concentre dans un premier temps sur la sensibilisation et l'importance du message de prévention via des forums, des relais d'informations, des journées de sensibilisation et des journées de bilan personnalisé de la condition physique Forme plus sport ®.

Accompagner

A moyen terme : Mise en place de programmes passerelles multisports et multifactoriels (ateliers de prévention) afin de favoriser la remise à la pratique d'activité sportive. Ces programmes commencent par une évaluation de la condition physique, suivis par des séances d'activités physiques en groupe une ou plusieurs fois par semaine. La même

évaluation de la condition physique est menée en fin de programme afin d'analyser les progrès obtenus.

Il existe actuellement 4 programmes passerelle qui permettent de répondre à l'ensemble des personnes atteintes d'une pathologie chronique ou à risque de dépendance :

- ⌚ Programme de prévention du diabétique (programme DiabetAction),
- ⌚ Programme de prévention des maladies cardiovasculaires (Programme Cœur et Forme)
- ⌚ Programme de prévention du surpoids et de l'Obésité (Programme Moove Eat)
- ⌚ Programme de prévention des chutes (PIED)

Accueillir et consolider

A long terme : Les personnes ayant suivi le programme passerelle ou orientées directement vers les associations sportives travaillent désormais leurs acquis par une pratique physique régulière adaptée à chacun. Ceci tout au long de l'année, au sein d'un club de la Fédération Française Sports pour Tous. Des suivis de condition physique, des évènements sportifs et une activité physique de loisir adapté pour chacun permet de consolider la motivation à la pratique

AVEC QUELS MOYENS METTRE EN PLACE LE PROJET ?

Un animateur formé (ou en projet) sur la thématique (FPC SSBE proposée par la fédération et/ou animateur certifié APSPM) ainsi qu'un projet de Club sur la thématique est essentiel.

Le label « maison sport santé » du ministère des Sports ou les dispositifs de prescription sur ordonnance rentre tout à fait dans ce projet et peuvent aider à développer ce projet.

QUELLES STRUCTURES PEUVENT VOUS AIDER DANS VOTRE PROJET ?

Les Comités Départementaux et Régionaux peuvent vous accompagner dans ce projet.

QUELS IMPACTS DU PROJET SUR LE DÉVELOPPEMENT DU CLUB ? DU COMITÉ ?

Le PASS Club a pour unique objectif d'accueillir sur le long terme au sein d'un Club affilié une personne éloignée de la pratique avec une problématique de santé. Le PASS Club est une méthode qui a fait ses preuves pour parvenir à ses objectifs. Nous attendons des projets qu'une pérennisation de la pratique 1 an après la fin du projet soit effective de façon significative (personne toujours licenciée à N+1).